

DRJSCS Midi-Pyrénées

**L'emploi dans les associations
sportives**

Jeudi 21 janvier 2010

1 EMPLOI
=
PROJET DE
DÉVELOPEMENT
DE L'ASSOCIATION

La DRJSCS Midi-Pyrénées
accompagne le

PROJET DE
DÉVELOPEMENT
DES COMITÉS RÉGIONAUX

Les aides au développement du projet

Centre de Ressources et d'Information
des Bénévoles

1 structure par département

Exemple en Haute-Garonne

PSA 31

Maison des Sports

TEL : 05 62 24 19 00

Les aides au développement du projet

Dispositif Local d'Accompagnement

Les aides au développement du projet

Le Groupement d'Employeurs

GEMIP

Gemip.org ou Tel : 05 62 241 873

CNRGE

5 avenue Charles De Gaulle – 31130

BALMA

Tél : 05 62 72 32 00

Les aides pour les employeurs

Les contrats aidés :

Pôle Emploi - CUI

DRJSCS

Conseil Régional

Les aides pour les employeurs :

Le Plan Sport Emploi

DRJSCS Midi-Pyrénées
Direction Départementale
Interministérielle

Aide dégressive sur 4 ans :
12 000, 10 000, 7500, 5000 €

Les aides pour les employeurs :

Les Emplois Associatifs Midi-Pyrénées du Conseil Régional

Aide dégressive sur 4 ans :
14 000, 12 000, 10 000, 8000 €

Les aides à la formation

Pour les salariés

- Le Parcours Animation Sport
S'adresser à la DDI
- OPCA :
UNIFORMATION
ou AGEFOS PME

Les aides à la formation

Pour les employeurs bénévoles
CDOS 31, DRDJS , PSA

- Réunions d'informations CCNS
- Formation comptabilité, montage de projet, dossier CNDS...
- Stage 3 jours : comment créer un emploi – Toussaint 2009

Les obligations légales

- ❑ Être titulaire d'une qualification permettant l'enseignement contre rémunération

- ❑ Réforme des diplômes :
 - C.Q.P.
 - D.E.
 - D.E.S.

DRJSCS Midi-Pyrénées

développement des comités
régionaux

Stéphane Renoux

05 34 41 73 95

